

05 mai 2017

**Compte rendu**

**GTV Occitanie**

Réunion CROPSAV

CROPSAV ANIMALE & CONSEIL PLENIER

Carcassonne

Destinataires :

CA GTV Occitanie, Coordinateur GTV Occitanie, Julien Visse

Début (prévu) : 09h30

Fin : 13h10

Table des matières

[**Présents 2**](#_Toc482032582)

[**Ordre du jour : 3**](#_Toc482032583)

[**- Section spécialisée en santé animale du CROPSAV (9h30-10h45) 4**](#_Toc482032584)

[Ouverture de la séance par M. Pascal AUGIER 4](#_Toc482032585)

[Présentation des président(e)s 4](#_Toc482032586)

[Présentation du projet de stratégie de surveillance, de maîtrise et de lutte contre l’IBR en Occitanie 4](#_Toc482032587)

[QUESTIONS : 5](#_Toc482032588)

[MISE À L’ÉCRAN DU RÉCAPITULATIF DES DEMANDES DE DÉROGATIONS 6](#_Toc482032589)

[- **Conseil plénier du CROPSAV (11h00-13h00)** 7](#_Toc482032590)

[Ouverture du conseil plénier par M. Pascal AUGIER (Dir. DRAAF) 7](#_Toc482032591)

[Présentation des président(e)s 7](#_Toc482032592)

[Présentation du nouveau CROPSAV projet de stratégie de surveillance, de maîtrise et de lutte contre l’IBR en Occitanie 7](#_Toc482032593)

[Présentation de la feuille de route des OVS dans le domaine animale et végétale, notamment leur fusion dans le cadre de la réforme territoriale – FREDON et FRGDS 8](#_Toc482032594)

[Présentation du PSR et perspectives pour la construction du SRMDS – FREDON et FRGDS 8](#_Toc482032595)

[Commentaires 8](#_Toc482032596)

[Épizootie d’influence aviaire 2016-2017 : gestion de la crise sanitaire, sécurisation sanitaire durable de la filière palmipède (renforcement de la biosécurité) – DRAAF 10](#_Toc482032597)

[Commentaires : 10](#_Toc482032598)

[Projet de plan d’action régional de lutte contre les campagnols en Occitanie) – FREDON 11](#_Toc482032599)

# Présents

Membres CROPSAV Occitanie (voir liste en PJ)

# Ordre du jour :

* Section spécialisée en santé animale du CROPSAV (9h30-10h45)

Projet de stratégie de surveillance, de maîtrise et de lutte contre la rhinotrachéite bovine infectieuse (IBR) en Occitanie – FRGDS

- Conseil plénier du CROPSAV (11h00-13h00) 7

Présentation du nouveau CROPSAV Occitanie : rôle, composition, fonctionnement – DRAAF

Feuille de route des organismes à vocation sanitaire (OVS) dans le domaine animale et végétale, notamment leur fusion dans le cadre de la réforme territoriale – FREDON et FRGDS

Épizootie d’influence aviaire 2016-2017 : gestion de la crise sanitaire, sécurisation sanitaire durable de la filière palmipède (renforcement de la biosécurité) – DRAAF

Projet de plan d’action de lutte contre les campagnols en Occitanie – FREDON

- Section spécialisée en santé animale du CROPSAV (9h30-10h45)

# **Ouverture de la séance par M. Pascal AUGIER**

Bienvenue à la réunion / Explication du « souhait » que l’Administration a pour le CROPSAV Occitanie

# **Présentation des président(e)s**

Christian DESSAUX (FRGDS Occitanie / GDS MP)

Léo VIOLS (FREDON LR)

Delphine FERRÉ-FAYACHE (GTV Occitanie)

Michael CHAUDESAIGUES (FRGDS Occitanie / GDS LR)

Catherine PAVE (SRAL / DRAAF)

# **Présentation du projet de stratégie de surveillance, de maîtrise et de lutte contre l’IBR en Occitanie**

**IBR** (présentation de Valérie VOGLER)

Points exposés :

* Rappelle de la maladie (maladie virale contagiasse (voies respiratoires/ reproduction), non zoonotique, séroconversion entre 10 et 35 jours), virus latents qui réapparait lors des cadres d’immunodépression chez l’animale)
* Schéma de la maladie (le cycle)
* Le vaccin est le moyen de lutte
* Enjeux : Pas de symptomatologie es cliniques (souche à faible virulence en Europe). Le principal enjeu est ECONOMIQUE.

**1997** :

**2006** : Mise en place de la règle du 60% (quand 60% des éleveurs sont d’accord sur un problème sanitaire, ils peuvent demander à l’État d’intervenir)

**31 mai 2016** : renfoncement des mesures obligatoires. La maîtrise est organisée par les OVS (par arrêté ministériel). (Mme Vogler explique brièvement les détails de l’arrêté)

* Prévalence de l’IBR en France est important dans les départements du sud (méditerranéens). La région Occitanie est très touchée par rapport aux autres régions
* Explication des travaux sur l’IBR préparatoires au CROPSAV (regarder le document sur la stratégie de surveillance)

**IBR** (présentation de Coline VERMANDÉ)

Points exposés :

* Situation épidémiologique de l’IBR en Occitanie (le bassin allaitant a un taux de prévalence plus important)
* Table avec les exigences de l’AM du 31 mai 2017 (Attribution du statut IBR pour les cheptels / La méthode de la prophylaxie selon le statut / Gestion des mouvements des animaux selon le statut)
* Explication de la situation contrastée de la stratégie régionale

Proposition des 3 stratégies pour la région (voir documents joints au CR)

1 Stratégie issue de l’AM qui sera appliquée jusqu’à 30 juin 2018

2 Stratégie adapté à la Camargue

3 Stratégie adapté à la zone des estives Pyrénéennes (Ariège, Aude et Pyrénées orientale) et du Massif Central (Gard, Aveyron et Lozère)

60-80% des cheptels transhumantes sont infectés

**Présentation d’une demande de dérogation pour certains départements au CROPSAV (voir les deux documents joints sur les dérogations)**

* Présentation du contexte camarguais

**Présentation d’une demande de dérogation pour (voir le document joint)**

**1 le control d’introduction**

**2 l’assainissement**

**3 la vente/pension des bovins**

# **QUESTIONS :**

DDCSPP Aveyron : Question sur les moyens de communication sur l’IBR et le

Réponse : Il y a un site web du en LR et il aura des consultations lors des réunions GDS

Producteur de l’Aude : Les « bêtes » on ne les voit pas malades…et la demande porte sur un kit diagnostic qui est utilisé en Allemagne et sur pourquoi la dérogation s’arrête à 2018 (Il demande que cela soit arrêté en 2021) et s’il existe une indemnisation ?

Réponse : pas de réponse claire

Directeur Laboratoire de l’Ariège : parle d’un kit IBR-GE qui est mise en place en Allemagne et qui a permis en Ariège de classer des cheptels « libres » d’IBR (sachant qu’il s’agissait des Herpes virus). Cette démanche de l’Ariège… Pourquoi n’est pas utilisé par le reste de la région ?

Réponse : La FRGDS travail dans la validation de ce kit

 Vétérinaire du LR : Demande sur les 4-6 mois. Demande sur la volonté de communiquer par l’OVS (GDS) et le décalage sur l’info qu’arrive aux vétos en sachant qu’ils sont les professionnels en première ligne de demande d’information des éleveurs ?

Réponse : la GDS a demandé aux vétérinaires de décaler leur intervention. La GDS a dit que les éleveurs peuvent s’informer s’ils veulent

Marie Laure BELLOCQ (DDPP  66) : Question sur la politique appliquée dans la Camargue (manades et ganaderias) et les différences à avoir en compte.

Réponse : La région PACA oblige à vacciner et l’Occitanie laisse le choix aux éleveurs

# **MISE À L’ÉCRAN DU RÉCAPITULATIF DES DEMANDES DE DÉROGATIONS**

Explication des 3 demandes de dérogations

**Projet de stratégie pour le contrôle sérologique**

VOTE :

Abstention (1 vétérinaire du GTV Occitanie)

Adopté

**Projet de stratégie pour les estives** (AM 31/05/2016 - art. 11 III. Dérogation jusqu’au 31/12/2021)

VOTE :

Adopté à l’unanimité

**Projet de stratégie pour les manades et ganaderias** (Pas prévu dans l’AM. Trois (3) dérogations jusqu’au 31/12/2021)

VOTE :

Adopté à l’unanimité

**L’Actualisation des documents sera transmise dans les 15 jours.**

# - Conseil plénier du CROPSAV (11h00-13h00)

# **Ouverture du conseil plénier par M. Pascal AUGIER (Dir. DRAAF)**

Bienvenue / Explication du programme

# **Présentation des président(e)s**

Mme Marie-Thérèse LACOURT (FREDON MP)

Denis CARRETIER (Chambre de l’Agriculture Régionale)

Christian DESSAUX (FRGDS Occitanie / GDS MP)

Léo VIOLS (FREDON LR)

Delphine FERRÉ-FAYACHE (GTV Occitanie)

Michael CHAUDESAIGUES (FRGDS Occitanie / GDS LR)

Catherine PAVE (SRAL / DRAAF)

# **Présentation du nouveau CROPSAV projet de stratégie de surveillance, de maîtrise et de lutte contre l’IBR en Occitanie**

(Présentation de Catherine PAVE)

Points présentés :

* États généraux du sanitaire du 2010 : aboutissement à la catégorisation des dangers sanitaires (classement des maladies en 1ère, 2ème et 3ème catégorie)
* La gouvernance sanitaire
* Classement des maladies
* Régionalisation de la gouvernance
* Amélioration de la concertation (CROPSAV, CNOPSAV et ASR)
* Responsabilité des professionnels
* Encadrement des délégations
* Le CROPSAV
	+ Définition
	+ Rôle
	+ Constitution
	+ Mode de fonctionnement
	+ Les programmes collectifs volontaires (PCV)
	+ Les questions pour lesquelles le CROPSAV peut être sollicité
	+ La refondation (fusion de régions)
	+ Les actions faites lors de la refondation
	+ Composition du CROPSAV Occitanie (65 membres)
	+ Arrêté pris suite à ces travaux (20 mars 2017 ; document joint)
	+ Le CROPSAV peut s’appuiera sur des groupes techniques
	+ Le CROPSAV souhait s’appuiera sur des outils numériques et technologiques
	+ La DRAAF assure la tâche secrétaire

# **Présentation de la feuille de route des OVS dans le domaine animale et végétale, notamment leur fusion dans le cadre de la réforme territoriale – FREDON et FRGDS**

(Présentation de Coline VERMANDE)

Points présentés :

* État d’avancement de l’OVS Animale au niveau régional

M Pascal AUGIER (DRAAF) demande à accélérer les actions (!)

# **Présentation du PSR et perspectives pour la construction du SRMDS – FREDON et FRGDS**

(Présentation de Christophe LACZ et Philippe TIXIER-MALICORNE, *FREDON)*

Points présentés :

* Chronologie des textes réglementaires pour l’ASR
* Flow-chart de La Nouvelle Politique Sanitaire (afin d’expliquer comme le PSR s’intègre dans ce schéma)
* La composition du PSR (les membres)
* La mission du PSR : rédiger le SRMDS
* Les actions du PSR dans le cadre du SRMDS
* Réunions tenues dans le cadre du PSR
* Organisation proposée :

Mode de travail en mode filière et le sujet (éviter les strates nécessaires)

Diffusion d’un organigramme de compétences indéfiées (et mobilisables) par les membres

Sans permanents pour le PSR

* Feuille de route du PSR (reconnaissance en tant qu’ASR

# **Commentaires**

Régis Duquesnel (Laboratoire Tarn) : Les laboratoires ne sont pas considérés dans le cadre de l’ASR ?

Réponse GDS : Les labos peuvent participer en tant qu’organisme expert

Réponse DRAAF : Les labos peuvent demander à faire partie comme membre (du moment qui est un organisme qui a une compétence sanitaire)

M Jean-Pierre ARCOUTEL, Coop de France : Il faut la méthode soit plus fluide (ne pas complexifier le système)

M Philippe JOUGLA (Président FDSEA) : Il veut introduire les éleveurs animaux et végétaux (conjointement) dans l’organigramme

Denis CARRETIER : il est d’accord avec l’intervention du directeur de Coop de France

**M. Pascal AUGIER (DRAAF) a demandé d’établir un calendrier (!)**

Pas de réponse claire de la part de présents, alors M. Pascal AUGIER a rappelé qu’un calendrier est nécessaire pour avancer rapidement.

M Denis CARRETIER a proposé de mettre en place un rétroplanning (en mettant en claire un objectif final)

Mme Catherine PAVE : a rappelé que l’État a besoin d’être informé sur les priorités sanitaires régionales et donc le SRMDS est fondamentale.

M Jean-Pierre ARCOUTEL, Coop de France : Il intervienne en demandant qu’on puisse se mettre au travail « dès aujourd’hui ». Il demande d’officialiser (!)

M Léo VIOLS est d’accord avec le directeur de Coop de France

M. Pascal AUGIER a demandé d’annexer un calendrier du PSR-ASR-SRMDS au compte-rendu du CROPSAV

M Philippe JOUGLA (Président FDSEA) est d’accord et propose à être plus ambitieux et fixer au 31 décembre 2017 la création et la reconnaissance de l’ASR et un plan de SRMDS provisoire

M. Pascal AUGIER a clôturé les échanges

# **Épizootie d’influence aviaire 2016-2017 : gestion de la crise sanitaire, sécurisation sanitaire durable de la filière palmipède (renforcement de la biosécurité) – DRAAF**

(Présentation de Fanny RALAMBO)

Points présentés :

* Historique de la maladie (H5N8 2016-2017 en faune sauvage en Europe). 26 novembre 2016 virus détecté dans le Tarn.
* Présentation d’une carte pour montrer la Lot-et-Garonne, Gers et Gard depuis un transport issu du Tars (virus très pathogène)
* 6 janvier 2017 : renforcement des mesures sanitaires (abattage préventif sur un rayon de 10 kilomètres afin de diminuer la pression épidémiologique)
* Situation au 05/05/17 :

9 dép. touchés pour les élevages

11 dép. faune sauvage

* Arrêt de la crise cette semaine
* 4 millions de volailles abattues
* Remise en place des gallinacés sur les territoires depuis mars
* Les palmipèdes peuvent être remises en place avec des mesures de nettoyage sur les territoires faiblement touchés, mais sur les territoires plus touchés les mesures sont plus lourdes et ils peuvent penser à la mise en place vers la fin mai
* L’avifaune en France aujourd’hui est très faiblement touche (étude École vétérinaire)
* Perspectives de la maladie en France : **Pacte de lutte contre l’IA et de relance de la filière foie gras** (programme de l’État avec 6 axes de travail.)

# **Commentaires :**

M Confédération paysanne ? : Le problème de la circulation virale est dépendant du système d’élevage (les animaux circulent beaucoup. Questions sur la sélection génétique (certaines races sont résistantes et autres s’adaptent et s’immuniser)

Réponse : Pas de réponse sur la génétique. La circulation virale peut venir des sauvages, mais pas des animaux importés (fausse rumeur)

 Président GDS : Proposition de créer une section avicole interdépartementale au sein des GDS (essayer de faire cela pour assurer une neutralité)

# **Projet de plan d’action régional de lutte contre les campagnols en Occitanie) – FREDON**

(Présentation de Philippe TIXIER-MALICORNE, *FREDON*)

Points présentés :

* 3 types de campagnol et donc adapter les textes et réglementations
* Distribution des 3 types
* Impacts dans l’agriculture (dégâts directs et indirects
* Impact sur la santé publique (zoonose)
* Les outils du Plan d’action
* Piliers du Plan d’action (surveillance de populations de campagnols + caractère collectif de la lutte + méthodes de lutte raisonnée)
* Mise en œuvre de la lutte raisonnée (Agir sur le milieu / Favoriser la prédation / Agir directement sur les populations à faible densité)
* Résumé de la mise en œuvre de la lutte raisonnée
* Moyens humains et financiers

**Il y a eu une observation sur les principes du plan de lutte contre le campagnol**

VOTE :

4 Abstentions (FDGDON et FRSEA)

Fin de la section 13h10

GTV Occitanie

NOM DU REDACTEUR : Dr Juan Luis Méndez Gómez